



Le mari demande à sa femme de quitter le domicile conjugal

Par **tititheshy**, le **03/09/2015** à **12:08**

Bonjour,
Une de mes amies est mariée depuis plus de 10 ans et a une fille de 8 ans. Ce dernier l'a convaincue par de belles promesses de monter vivre à Paris, chez lui, loin de sa famille et amis. Les premières années se sont bien passées malgré des mensonges et promesses non tenues. Depuis quelques années, son mari a un nouvel ami, et depuis leur vie de couple s'est totalement dégradée. Il ne veut plus avoir de relations intimes avec sa femme sous prétexte qu'elle est "trop grosse". Il lui a, un été, fait prendre de force la pilule du lendemain après un câlin (elle m'avait téléphonée en pleurs). Son ami est constamment chez eux malgré l'opposition de mon amie. Son mari s'est vu offrir par son "ami" des sous-vêtements, ce dernier dort à la place de mon amie dans son lit lorsqu'elle s'absente dans sa famille... Elle ne se sent plus chez elle.
De retour de vacances (sans son mari car il ne s'entend pas avec la famille de mon amie), sans raison particulière, son mari lui a laissé 5 jours pour quitter leur domicile, qui est la propriété de son mari mais dans lequel mon amie a payé beaucoup de travaux. Je lui ai conseillé de faire une main courante auprès de la Gendarmerie, mais elle n'en a pas le courage. Elle a peur des suites (principalement pour sa fille car "c'est quand même son père"). Elle n'a à ce jour pas non plus les moyens de louer un logement sur Paris (où se trouve son travail, l'école de sa fille). Son mari, ses derniers jours principalement, est odieux et la met plus bas que terre. Il lui a également avoué à demi-mots qu'il l'a trompée : "mais que, comme il ne l'a désiré plus parce qu'elle est trop grosse, ce n'est pas tromper !".
Je ne sais plus que faire pour l'aider, ni quoi lui conseiller... Lui ne la respecte plus, ni même quand ça concerne leur fille. Il n'entreprend aucune démarche quant à un divorce, alors que c'est ce qu'il souhaite, car il attend que mon amie s'en charge.
Quels conseils pouvez-vous me donner ? Que doit-elle faire dans un premier temps ? Je lui ai conseillé de ne surtout pas quitter le domicile conjugal car elle risquerait de perdre la garde de sa fille.
Aidez-moi svp pour que je puisse aider mon amie !!!

Par **cocotte1003**, le **03/09/2015 à 18:13**

Bonjour, votre amie doit demander le divorce et rester au domicile conjugal en attendant la première audience ou le juge prendra les décisions importantes, comme attribution domicile conjugal, pension pour l'enfant..... mettez à l'abri les documents importants et faites faire des attestations ou regrouper des preuves qui démontrent le comportement de monsieur. Voyez donc au plus vite un avocat

Par **tititheshy**, le **04/09/2015 à 09:03**

Merci pour votre réponse. Je l'ai eue hier au téléphone et elle m'a informée qu'elle souhaitait lui donner une dernière chance... Je suis désarmée face à elle et ne suis pas d'accord avec sa décision, mais c'est mon amie et je la soutiens quelque soit son choix ! Je lui avais effectivement dit de tenter de regrouper tous les documents et factures (travaux, etc) en sa possession et de les confier à sa famille. Je lui ai également conseillé de continuer ses recherches de logements malgré tout. Ai-je eu raison ? Quant au comportement de son mari, les seules preuves qu'elle peut avoir, ce sont les témoignages de sa fille, et ce qu'elle nous confie au quotidien à sa famille et moi-même. Il s'est bien protégé en ne faisant aucun écrit. Par conséquent, il que je lui fasse une attestation en reprenant ce qu'elle me dit pour pouvoir le ressortir au besoin ? Quant à la dernière chance qu'elle veut lui donner (principalement pour sa fille), je lui ai dit de tout mettre à plat avec lui et de lui imposer ses conditions sinequanone. Dans l'attente de vous lire, je vous remercie. Pour information, il s'agit bien de mon AMIE et non de moi-même.

Par **cocotte1003**, le **04/09/2015 à 10:39**

Bonjour, j'ai bien compris que s'était votre amie. Sa décision lui appartient et il y a souvent plusieurs chances avant la rupture définitive. Conseillez lui bien de porter plainte si les violences se renouvellent, c'est très important pour avoir des preuves, cordialement

Par **tititheshy**, le **04/09/2015 à 11:14**

Merci infiniment pour vos conseils précieux ! Bonne journée !!!

Par **alterego**, le **04/09/2015 à 12:24**

Bonjour, il ne lui préfère même pas une femme type mannequin, il est carrément de la jacquette flottante, au vu des informations que vous nous donnez. Que peut-elle attendre d'un "mari" ayant un tel comportement à son égard ? No comment ! Cordialement

Par **jodelariege**, le **04/09/2015** à **12:38**

bonjour ,titireshy vous avez fait déjà beaucoup pour votre amie ,vous lui avez donné les conseils et le soutien ;maintenant ne vous en occupez plus trop ,c'est elle qui est responsable de sa vie ;elle pourrait vous reprocher l'aide que vous lui avez apportée.vous voyez déjà qu'elle n'est pas sûre de ses actes.j'ai vu des amis et travailleurs sociaux aider une personne à changer sa serrure et la personne donner ensuite la nouvelle clé à celui à qui elle voulait fermer la porte.....essayer de rester neutre maintenant tout en gardant votre amitié